



Retraite et fin de contrat de travail

Par **audrey01**, le **18/07/2012 à 22:03**

Bonjour,
Je suis à la retraite depuis 10 ans et je touche ma retraite à taux plein. Afin d'arrondir mes fin de mois j'ai gardé des enfants quelques heures par semaine pendant 4ans contre rémunération. J'ai tous les bulletins de salaire correspondants et les heures payée. Aujourd'hui les enfants ayant grandis la maman me demande d'arreter. Quels sont mes droits exact? Ai je droit à une indemnité de fin de contrat, certificat de travail, attestation assedic.
Puis je percevoir un complément assedic ou est ce que le contrat prend fin tout simplement. Mes congés payés ont été soldés, mais puis je prétendre à autre chose. Suis je dans le cas de licenciement ou du fait que je suis retraité j'entre dans un autre cas Merci pour cette information